

Institut
de la statistique

Québec



Travail et rémunération

RÉMUNÉRATION DES SALARIÉS

État et évolution comparés

2003

Faits saillants



COMPARAISON DE L'ISQ ET MARCHÉ DU TRAVAIL

- ❑ Le rapport *Rémunération des salariés : état et évolution comparés* de l'ISQ porte sur la comparaison de la rémunération globale des salariés syndiqués de l'administration québécoise avec celle des autres salariés du marché du travail québécois.
- ❑ L'administration québécoise comprend les employés de la fonction publique ainsi que ceux des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.
- ❑ Les autres salariés québécois sont employés dans les secteurs privé et « autre public ». Ce dernier comprend les entreprises à caractère public des trois paliers de gouvernement au Québec, les universités ainsi que les administrations fédérale et municipale. Des résultats détaillés sont fournis pour chacune des composantes de ce secteur, sauf pour l'administration municipale¹.
- ❑ Les autres salariés québécois peuvent être syndiqués ou non syndiqués. La comparaison est également effectuée selon le facteur de la syndicalisation.
- ❑ Les résultats de la rémunération globale sont obtenus selon la méthode des déboursés qui considère les coûts de l'employeur pour une année donnée. La rémunération globale comprend trois composantes principales : les salaires, les avantages sociaux et les heures de présence au travail (les heures régulières moins les heures chômées payées). La rémunération variable n'est pas comprise dans le calcul de la rémunération globale.
- ❑ La comparaison est effectuée à partir des salaires de 2003 et porte sur les établissements de 200 employés et plus. Dans le cas des municipalités, elle considère celles de 25 000 habitants et plus qui comptent généralement 200 employés et plus.
- ❑ L'examen de 60 emplois repères répartis dans cinq catégories d'emplois permet de prendre en compte près d'un salarié de l'administration québécoise sur cinq. Une part importante des autres salariés de l'administration québécoise occupent des emplois n'ayant pas de point de comparaison directe sur le marché du travail québécois, comme les infirmières et les enseignants.

1. Pour maintenir la comparaison de l'administration québécoise avec l'ensemble du marché du travail, l'ISQ a inclus dans les données relatives aux autres salariés québécois celles mises à jour de l'administration municipale recueillies lors de l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec* en 2001. Les taux d'ajustement salarial colligés dans ce secteur à l'été 2003 ont servi à cette mise à jour. Les données recueillies ne permettent toutefois pas une comparaison spécifique avec l'administration municipale.

Marché du travail au Québec et grands secteurs de comparaison

Administration québécoise	Autres salariés québécois (ASQ) ¹	
	Secteur privé ²	Secteur « autre public »
• Fonction publique - Ministères - Organismes gouvernementaux³ - Fonds spéciaux • Éducation - Commissions scolaires - Cégeps • Santé et services sociaux - Régies régionales de la santé et des services sociaux - Centres hospitaliers - Centres d'hébergement (CHSLD) - Centres de réadaptation - Centres locaux de services communautaires - Centres de protection de l'enfance et de la jeunesse	- Mines - Manufacturier - Transport et entreposage - Communications - Commerce de gros et de détail - Finance, assurances et immobilier - Services aux entreprises - Hébergement et restauration - Autres services	- Entreprises provinciales (sociétés d'État et autres) - Administration fédérale au Québec - Entreprises fédérales au Québec - Universités - Administrations municipales - Entreprises locales

1. Pour la comparaison, la rémunération des autres salariés québécois et celle du secteur privé sont également analysées selon que les salariés sont syndiqués ou non.
2. Sont exclus : l'agriculture et les services relatifs à l'agriculture, l'exploitation forestière et les services forestiers, la pêche et le piégeage ainsi que la construction.
3. Ne comprend pas les organismes gouvernementaux à caractère industriel et commercial.

RETARD SALARIAL DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE FACE À TOUS LES SECTEURS

- ❑ Le salaire des employés de l'administration québécoise est en retard de 10,3 % par rapport à celui de l'ensemble des autres salariés québécois et de 10,6 % face aux salariés du secteur privé.
- ❑ Les retards les plus importants sont constatés par rapport au secteur « entreprises publiques » (– 16,3 %) et aux salariés syndiqués du secteur privé (– 13,9 %).
- ❑ L'administration québécoise est en retard de façon moins marquée vis-à-vis du secteur universitaire (– 3,3 %) et des non-syndiqués (– 5 % face aux autres salariés québécois non syndiqués et – 4,4 % par rapport au secteur privé non syndiqué).

RETARD DE LA RÉMUNÉRATION GLOBALE DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE PAR RAPPORT À PRESQUE TOUS LES SECTEURS

- ❑ L'administration québécoise affiche un retard de 6,8 % face à l'ensemble des autres salariés québécois pour la rémunération globale. Un retard est également noté par rapport aux secteurs privé et « autre public ».
- ❑ Les employés de l'administration québécoise sont en retard face aux syndiqués de l'ensemble du marché du travail (– 11,8 %); c'est aussi le cas vis-à-vis des syndiqués du secteur privé (– 10,8 %).
- ❑ Par contre, ils sont à parité avec les non-syndiqués (autres salariés québécois et secteur privé).

Comparaison de la rémunération, administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail (écarts en %)

	Salaire	Rémunération globale
Autres salariés québécois	– 10,3	– 6,8
Autres salariés québécois syndiqués	– 11,6	– 11,8
Autres salariés québécois non syndiqués	– 5,0	=
Privé	– 10,6	– 3,5
Privé syndiqué	– 13,9	– 10,8
Privé non syndiqué	– 4,4	=
« Autre public »	– 11,0	– 14,3
« Entreprises publiques »	– 16,3	– 16,0
Universitaire	– 3,3	– 9,5
Administration fédérale	– 9,1	– 7,5

 Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur)
 Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise

COMPARAISON SELON LES EMPLOIS ET LES CATÉGORIES

RETARD DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE POUR LA MAJORITÉ DES EMPLOIS

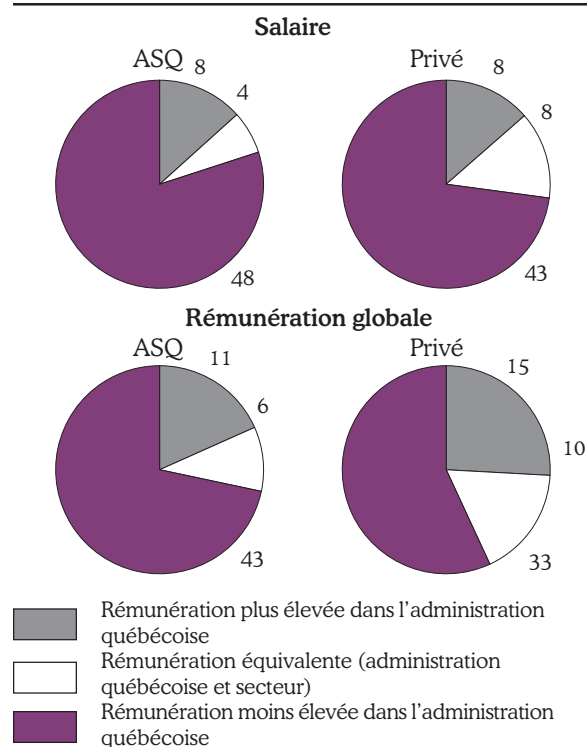
- Environ 80 % des emplois et des effectifs affichent un retard salarial de l'administration québécoise face aux autres salariés québécois.
- L'administration québécoise accuse un retard salarial vis-à-vis du secteur privé dans près des trois quarts des emplois et des effectifs.
- En ce qui concerne la rémunération globale, l'administration québécoise enregistre un retard face à l'ensemble des autres salariés québécois dans environ 70 % des emplois et des effectifs.
- L'administration québécoise accuse un retard de la rémunération globale vis-à-vis du secteur privé pour près de 60 % des emplois et des effectifs.

Comparaison de la rémunération selon les catégories d'emplois (écarts en %)

	ASQ		Privé	
	Salaire	Rémun. globale	Salaire	Rémun. globale
Professionnels	- 7,0	=	- 8,5	=
Techniciens	- 10,3	- 4,4	- 9,2	=
Employés de bureau	- 14,0	- 12,2	- 14,4	- 7,9
Employés de service	=	=	=	6,2
Ouvriers	- 32,9	- 34,0	- 38,8	- 36,8

- Rémunération plus élevée dans l'administration québécoise
- Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur)
- Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise

Répartition des emplois selon le statut de comparaison (nombre d'emplois)



CATÉGORIES D'EMPLOIS : BEAUCOUP DE RETARDS

- Les professionnels de l'administration québécoise montrent un retard salarial par rapport aux autres salariés québécois et à ceux du secteur privé, alors que, dans le cas de la rémunération globale, la parité est notée avec ces secteurs.
- Les techniciens sont en retard face aux autres salariés québécois sur le plan de la rémunération globale et vis-à-vis des deux secteurs en ce qui concerne les salaires.
- Les employés de bureau et les ouvriers affichent un retard de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois et à ceux du secteur privé, tant pour le salaire que pour la rémunération globale.
- Les employés de service montrent la parité des deux secteurs sur le plan salarial. Dans le cas de la rémunération globale, la parité est constatée avec les autres salariés québécois, alors qu'une avance est notée par rapport au secteur privé.

ÉCHELLES SALARIALES

MAXIMUMS NORMAUX DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE GÉNÉRALEMENT EN RETARD

- ❑ Les maximums normaux des échelles salariales de l'administration québécoise sont moins élevés que ceux de l'ensemble des autres salariés québécois et du secteur privé pour les trois catégories d'emplois considérées; cela révèle un potentiel salarial inférieur.
- ❑ Les maximums normaux de l'administration québécoise sont en retard vis-à-vis de tous les secteurs chez les employés de bureau et de presque tous les secteurs pour les deux autres catégories. Chez les professionnels, la parité est constatée lors de la comparaison du maximum normal de l'administration québécoise avec le secteur privé syndiqué. Quant aux techniciens, une légère avance du maximum normal de l'administration québécoise est notée par rapport au secteur universitaire.
- ❑ De façon générale, les salariés de l'administration québécoise occupent une position plus avancée dans leur échelle salariale. C'est pourquoi l'administration québécoise affiche souvent une meilleure situation dans la comparaison des salaires que dans celle des maximums normaux.
- ❑ Environ 70 % des professionnels et des techniciens et près de la moitié des employés de bureau du secteur privé rémunérés selon une échelle salariale bénéficient d'un maximum au mérite. Dans les secteurs « entreprises publiques » et universitaire, ce pourcentage est très faible chez les professionnels et presque nul en ce qui concerne les deux autres catégories d'emplois. Pour leur part, les salariés des administrations québécoise et fédérale ne bénéficient pas de maximums au mérite.

Comparaison des échelles salariales

	Administration québécoise		Autres salariés québécois			Secteur privé		
	Maximum normal ¹	Position dans l'échelle	Maximum normal	Écart des maximums normaux	Position dans l'échelle	Maximum normal	Écart des maximums normaux	Position dans l'échelle
	\$	%	\$	%	%	\$	%	%
Professionnels	63 988	74,9	68 120	- 6,5	68,5	69 299	- 8,3	70,1
Techniciens	44 910	83,9	49 469	- 10,2	76,0	48 833	- 8,7	72,1
Employés de bureau	32 183	94,9	37 704	- 17,2	83,1	38 540	- 19,9	76,1

1. Les maximums normaux correspondent à la moyenne de ceux de l'ensemble des emplois utilisables lors de la comparaison de l'administration québécoise avec les autres salariés québécois.

AVANTAGES SOCIAUX ET HEURES DE TRAVAIL

Déboursés pour les principaux regroupements d'avantages sociaux et le temps chômé payé (en % du salaire)

	Régime de retraite	Assurances	Temps chômé payé	Total des déboursés
Administration québécoise	4,0	2,6	15,4	34,5
Autres salariés québécois	3,6	4,6	13,8	33,6
Autres salariés québécois syndiqués	5,0	4,5	14,8	36,5
Autres salariés québécois non syndiqués	3,0	4,9	13,0	32,5
Privé	3,4	4,8	13,6	33,4
Privé syndiqué	4,0	5,0	14,4	35,4
Privé non syndiqué	3,0	4,9	13,0	32,5
« Autre public »	6,2	4,1	15,9	37,8
« Entreprises publiques »	1,7	4,4	16,1	33,5
Universitaire	5,0	4,8	16,5	37,9
Administration fédérale	12,2	3,0	14,3	40,6

- Déboursés plus élevés dans l'administration québécoise
- Déboursés équivalents (administration québécoise et secteur)
- Déboursés moins élevés dans l'administration québécoise

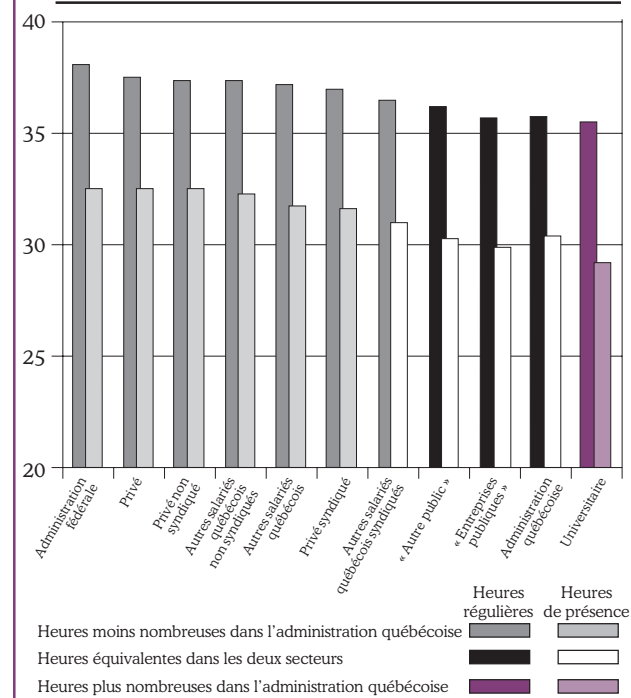
SEMAINE DE TRAVAIL DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE PLUS COURTE QUE CELLE DE L'ENSEMBLE DES AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS

- La semaine régulière de travail des employés de l'administration québécoise est plus courte que celle des employés du secteur privé (tant syndiqués que non syndiqués) et de l'administration fédérale. Elle est toutefois plus longue que dans le secteur universitaire. La situation est la même pour les heures de présence au travail.
- C'est dans l'administration fédérale que les heures sont les plus nombreuses, alors que le secteur universitaire présente le nombre d'heures le moins élevé.
- La semaine régulière de travail de l'administration québécoise est équivalente à celle des secteurs « autre public » et « entreprises publiques ». Une similarité est aussi notée avec ces deux secteurs et les autres salariés québécois syndiqués sur le plan des heures de présence au travail.

COÛTS TOTAUX SIMILAIRES À CEUX DE L'ENSEMBLE DES AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS

- Le total des coûts des avantages sociaux et du temps chômé payé de l'administration québécoise (34,5 % du salaire) est similaire à celui du secteur privé, mais inférieur à ceux des composantes du secteur « autre public », à l'exception du secteur « entreprises publiques » avec lequel la parité est observée.
- Le coût des régimes de retraite de l'administration québécoise est équivalent à ceux de l'ensemble des autres salariés québécois et du secteur privé; il est toutefois inférieur à celui du secteur « autre public ».
- Pour l'ensemble des régimes d'assurance, l'administration québécoise dépense moins que tous les secteurs comparés.
- Le temps chômé payé coûte plus cher dans l'administration québécoise que chez les autres salariés québécois. Le même constat est fait dans la comparaison avec le secteur privé. Les coûts sont toutefois inférieurs à ceux du secteur « autre public ».

Heures hebdomadaires de travail



ÉVOLUTION DE LA COMPARAISON

SITUATION DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE STABLE FACE À L'ENSEMBLE DES AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS

- La situation de l'administration québécoise est demeurée stable entre 2002 et 2003 par rapport à l'ensemble des autres salariés québécois. Ce constat est valable tant pour le volet salarial que pour la rémunération globale.
- Sur le plan salarial, la situation comparative de l'administration québécoise est stable face à tous les secteurs étudiés.
- L'analyse des écarts de rémunération globale révèle un affaiblissement de la situation comparative de l'administration québécoise par rapport à deux des

cinq secteurs présentés; les différences sont respectivement de – 0,3 et – 0,9 point de pourcentage pour le secteur universitaire et l'administration fédérale. La situation est stable face aux trois autres secteurs.

- La variation de la structure d'effectifs de l'administration québécoise n'a généralement pas d'effet significatif sur l'écart salarial, sauf dans la comparaison avec l'ensemble des autres salariés québécois. Elle a toutefois un léger effet négatif dans la comparaison de la rémunération globale avec trois des secteurs analysés.

Comparaison des écarts de rémunération de 2003 et 2002, administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail (en points de %)

	Secteurs				
	ASQ	Privé	Universitaire	« Entreprises publiques »	Administration fédérale
Salaire					
Écart 2003 - écart 2002	– 0,6	– 1,1	– 0,3	0,6	– 1,1
Effet structure ¹	– 0,2	– 0,1*	0,0*	– 0,1*	0,0*
Écart rém. 2003 – écart rém. 2002 ²⁻³	– 0,4	– 1,0	– 0,3	0,7	– 1,1
Rémunération globale					
Écart 2003 – écart 2002	1,0	0,8	– 0,3	0,4	– 1,0
Effet structure ¹	– 0,1	– 0,1	– 0,1	0,1*	0,0 ⁴
Écart rém. 2003 – écart rém. 2002 ²⁻³	1,1	0,9	– 0,3	0,4	– 0,9

- Stabilité de la situation comparative de l'administration québécoise
 ■ Affaiblissement de la situation comparative de l'administration québécoise
 * Effet non significatif

- Effet de la variation de la structure d'effectifs de l'administration québécoise entre 2002 et 2003.
- Composante principale de la différence des écarts; traduit, en grande partie, l'évolution de la rémunération de l'administration québécoise comparative à celle du marché entre 2002 et 2003.
- Le total des éléments peut être différent de la somme à cause des arrondissements.
- Un effet positif inférieur à 0,05 point de pourcentage est observé.

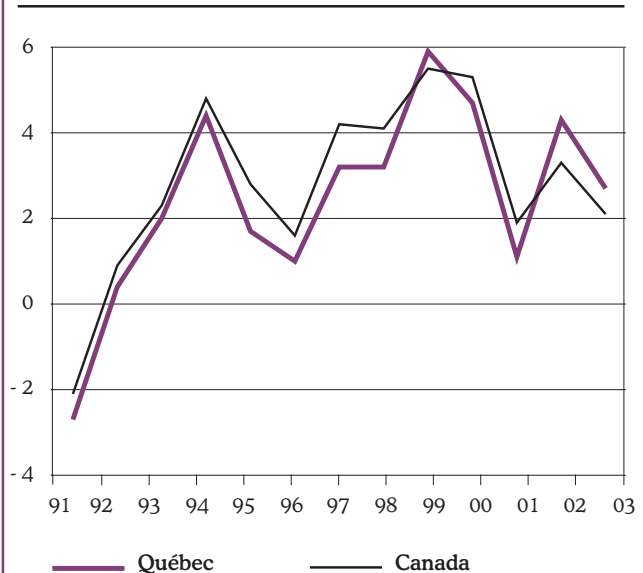
RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

- ❑ Au premier semestre de 2003, le produit intérieur brut (PIB) réel du Québec augmente de 2,7 %, un rythme inférieur à celui de 2002 (4,3 %).
- ❑ La croissance de l'économie en 2003 est soutenue par la demande intérieure qui progresse plus vite qu'en 2002. Le commerce extérieur met toutefois un frein.
- ❑ Les analystes s'attendent à une légère accélération de l'économie l'an prochain en raison, entre autres, de la vigueur de l'économie américaine.

LA DEMANDE INTÉRIEURE DEMEURE SOLIDE

- ❑ Les dépenses de consommation augmentent de 2,8 % en 2002, ce qui constitue une accélération par rapport à 2001 (2,3 %) et une croissance identique à celle de 2000 (2,8 %). Cette accélération se poursuit au premier semestre de 2003, avec une hausse de 3,3 %. Pour l'an prochain, les analystes prévoient le maintien de la croissance des dépenses de consommation.
- ❑ Tout comme en 2002, les investissements contribuent de façon appréciable à la croissance en 2003. Après une baisse de 2,0 % en 2001, les investissements augmentent de 8,0 % en 2002, soit une sixième hausse en sept ans. Au premier semestre de 2003, ils s'accroissent de 8,2 %. Selon les analystes, la croissance des investissements ralentirait l'an prochain.
- ❑ Faisant suite à cinq années de baisse, les dépenses publiques augmentent pour une sixième année consécutive en 2003. Leur croissance serait plus faible l'an prochain.
- ❑ En 2003, le commerce extérieur constitue un frein à la croissance puisque les exportations nettes diminuent. Au premier semestre, les exportations diminuent de 0,1 %, subissant les contrecoups de la montée du dollar canadien, ce qui rend nos produits exportés plus chers. Quant aux importations, elles augmentent de 5,0 % au premier semestre, soutenues par une demande intérieure solide et la vigueur du dollar canadien qui diminue le coût des produits importés.

Croissance du PIB réel¹, au Québec et au Canada, de 1991 à 2003² (en %)



1. Au prix du marché, base 1997.

2. Pour les six premiers mois en fonction de la période correspondante de l'année précédente.

Croissance réelle des principaux éléments du PIB¹, au Québec, en 2001, 2002, 2003 et prévisions pour 2003 et 2004 (en %)²

	2001	2002	2003	Prévisions
			Cumul 6 mois	
PIB	1,1	4,3	2,7	2003 : 1,9 à 2,4 2004 : 2,5 à 3,5
Consommation	2,3	2,8	3,3	2003 : 3,1 à 3,4 2004 : 3,0 à 3,4
Investissements privés et publics	- 2,0	8,0	8,2	2003 : 5,6 2004 : 2,1
Dépenses publiques courantes en biens et services	2,4	2,2	2,8	2003 : 2,8 à 3,2 2004 : 2,0 à 2,2
Exportations	- 0,1	0,1	- 0,1	..
Importations	- 2,6	0,2	5,0	..

.. Données non disponibles.

1. En termes réels.

2. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.

FORTE PROGRESSION DU DOLLAR

- ❑ L'année 2003 est marquée par une progression importante du dollar canadien. En octobre 2003, il atteint 76,8 cents américains, son plus haut niveau en près de 10 ans. Au début de 2002, il avait atteint un creux historique de 61,8 cents.
- ❑ L'augmentation de l'IPC montre une tendance à la baisse en 2003, passant de 4,2 % au premier trimestre de l'année à 2,8 % au deuxième et à 1,7 % au troisième. Toutefois, pour les neuf premiers mois de 2003 (2,9 %), l'inflation à la hausse par rapport à 2002 (2,0 %).
- ❑ Au début de 2002, les taux d'intérêt à court terme sont à leur plus bas niveau en plus de 40 ans. Les taux montent du premier trimestre de 2002 au deuxième trimestre de 2003, passant de 2,1 % à 3,2 %. Cependant, la tendance récente est à la baisse, le taux des bons du Trésor à trois mois diminuant à 2,8 % au troisième trimestre.

Indicateurs monétaires du Québec, en 2002 et 2003 et prévisions pour 2003 et 2004

	2002	2003			Prévisions
		T1	T2	T3	
IPC ¹ (en %)	2,0	4,2	2,8	1,7	2003 : 2,2 à 2,6 2004 : 1,4 à 1,9
Taux d'intérêt (en %, bons du Trésor à trois mois)	2,6	2,9	3,2	2,8	2003 : 2,6 à 2,9 2004 : 2,6 à 3,5
Taux de change (huard en cents américains)	63,7	66,2	71,5	72,5	2003 : 70,6 à 75,2 2004 : 71,0 à 80,0

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente (1992=100).

- ❑ Selon les analystes, le taux de change augmenterait l'an prochain, alors que le taux d'inflation diminuerait. Les avis sont partagés concernant les taux d'intérêt.

MARCHÉ DU TRAVAIL

CROISSANCE CONTENUE DE L'EMPLOI

- ❑ L'emploi a connu un certain ralentissement en 2003 après la croissance vigoureuse observée en 2002. Pour les neuf premiers mois de l'année, le nombre d'emplois augmente de 60 300 (1,7 %), alors qu'au cours de la dernière année, il s'était créé 118 200 emplois (3,4 %).
- ❑ La création d'emplois favorise davantage les femmes que les hommes. Les travailleurs âgés de 25 ans et plus bénéficient de près de 9 nouveaux emplois sur 10; les personnes âgées de 15 à 24 ans obtiennent environ 12 % des nouveaux emplois.
- ❑ Le taux de chômage augmente en 2003 et se fixe à 9,1 % pour les neuf premiers mois de l'année. Il était de 8,6 % en 2002, son deuxième plus bas niveau depuis 1975, le seuil ayant été de 8,4 % en 2000.
- ❑ Après avoir atteint un niveau historique en 2002 (59,5 %), le taux d'emploi continue sa progression en 2003. Il enregistre un nouveau sommet, se fixant à 59,9 % pour les neuf premiers mois de l'année. Le taux d'activité atteint aussi un record pour la même période, enregistrant 65,9 % comparativement à 65,1 % en 2002.

Marché du travail au Québec, en 2001, 2002, 2003 et prévisions pour 2003 et 2004 (en %)

	2001	2002	2003	Prévisions
			Cumul 9 mois	
Emploi ¹	1,1	3,4	1,7	2003 : 1,2 à 1,5 2004 : 0,8 à 1,4
Population active ¹	1,4	3,2	2,2	..
Taux de chômage	8,7	8,6	9,1	2003 : 9,1 à 9,4 2004 : 9,0 à 9,6
Taux d'emploi	58,1	59,5	59,9	..
Taux d'activité	63,6	65,1	65,9	..

.. Données non disponibles.

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.

- ❑ Pour 2004, les analystes prévoient une faible croissance de l'emploi. Les avis sont toutefois partagés sur l'évolution du taux de chômage; il se maintiendrait à 9 % ou plus.

PERTE DE POUVOIR D'ACHAT DANS LA PLUPART DES SECTEURS EN 2003

- ❑ Les conventions collectives de l'administration québécoise sont arrivées à échéance le 30 juin 2003. Les négociations en vue de les renouveler sont en cours.
- ❑ La croissance moyenne des échelles salariales pour les autres salariés québécois syndiqués indique une perte de pouvoir d'achat de 0,3 % en 2003.
- ❑ Cette perte est attribuable à celles observées dans les secteurs privé (– 0,3 %) et municipal (– 1,7 %). Les deux autres secteurs analysés affichent un gain de pouvoir d'achat en 2003. Il s'agit des entreprises publiques québécoises (0,1 %) et du secteur fédéral (0,2 %).

Croissance salariale en vigueur en 2003 pour les salariés syndiqués au Québec¹ (en %)

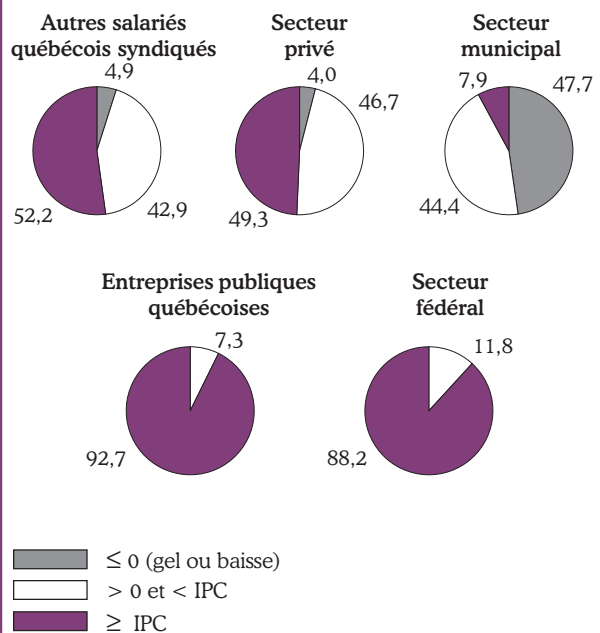
	Nominale	Réelle
Autres salariés québécois syndiqués	2,6	– 0,3
Privé	2,6	– 0,3
Municipal²	1,2³	– 1,7
Entreprises publiques québécoises	3,0	0,1
Universitaire	..⁴	..⁴
Fédéral²	3,1³	0,2

1. Données préliminaires : trois premiers trimestres de 2003.
2. Les secteurs municipal et fédéral comprennent les administrations et les entreprises.
3. Ces données reposent sur un nombre limité de salariés.
4. Selon la banque du ministère du Travail, aucune convention collective n'est en vigueur dans ce secteur.

PLUS D'AUGMENTATIONS SALARIALES INFÉRIEURES AU TAUX D'INFLATION EN 2003 QU'EN 2002

- ❑ En 2003, près de 43 % des autres salariés québécois syndiqués se voient octroyer des augmentations à leur échelle salariale inférieures à la croissance de l'IPC. En 2002, seulement 10,1 % des autres salariés québécois syndiqués obtenaient des augmentations salariales inférieures au taux d'inflation. Cette différence est principalement due à la croissance de l'IPC beaucoup plus élevée au cours des neuf premiers mois de 2003 (2,9 %) que pour l'année 2002 (2 %).
- ❑ Les gels ou baisses de salaire touchent 4,9 % des autres salariés québécois syndiqués en 2003, en hausse par rapport au 3,6 % observé en 2002.

Distribution des salariés syndiqués au Québec selon la croissance salariale en vigueur en 2003¹ (en %)



1. Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données au troisième trimestre de 2003 (données préliminaires).

ENTENTES DERNIÈREMENT SIGNÉES À LA BAISSÉ

- ❑ Les dernières ententes signées donnent une indication de l'évolution salariale à venir. Dans l'ensemble, les salariés couverts par des conventions collectives signées au cours des trois premiers trimestres de 2003 bénéficieront d'une augmentation annuelle moyenne de 2,3 % pour la durée de leur convention. Cette hausse est moins élevée que celle offerte dans les ententes de 2002, alors qu'une croissance moyenne de 2,5 % était observée.
- ❑ Dans presque tous les secteurs analysés, les taux de croissance consentis dans les conventions signées en 2003 sont moins élevés que pour celles de 2002. Le secteur des entreprises publiques québécoises est celui qui accuse la plus forte baisse (2 % en 2003 contre 4 % en 2002).
- ❑ La plupart des salariés autres que ceux de l'administration québécoise couverts par des ententes signées en 2003 reçoivent des augmentations de salaires égales ou supérieures à 1,5 % (86,1 %), en baisse par rapport à 2002 (89,8 %).
- ❑ Dans les ententes signées en 2003, la proportion des autres salariés québécois subissant un gel ou une baisse de salaire s'établit à 3,5 %.

PERSPECTIVES PLUS FAIBLES EN 2004 QU'EN 2003

- ❑ Selon les perspectives salariales établies par l'Institut, les taux d'augmentation salariale moyens projetés pour l'ensemble des autres salariés québécois (syndiqués et non syndiqués) seraient de 2,4 % pour 2003 et 2,3 % pour 2004, légèrement en baisse.
- ❑ Les autres salariés québécois syndiqués verraient leurs échelles salariales s'accroître de 2,6 % en 2003 et de 2,3 % en 2004.
- ❑ Les augmentations moyennes des échelles salariales octroyées aux salariés non syndiqués seraient moins importantes que celles de leurs homologues syndiqués en 2003, mais elles seraient semblables en 2004.
- ❑ Compte tenu des prévisions d'inflation, les autres salariés québécois dans leur ensemble et pour chacun des secteurs devraient connaître un gain de pouvoir d'achat en 2004, malgré les augmentations nominales légèrement à la baisse.

Perspectives salariales pour 2003 et 2004¹
(en %)

	2003	2004
Autres salariés québécois²	2,4	2,3
Autres salariés québécois (syndiqués)	2,6	2,3³
Privé	2,6	2,4 ³
Entreprises publiques québécoises	3,0	2,0³
Universitaire	... ⁴	... ⁴
Municipal	... ⁵	... ⁵
Fédéral	... ⁵	... ⁵
Non-syndiqués	1,9 à 2,8	2,0 à 2,8

1. Les perspectives salariales représentent des taux nominaux de croissance.
2. Le taux de syndicalisation pour les six premiers mois de 2003 est de 41,1 %.
3. Ce résultat est basé sur moins de 60 % (mais plus de 43 %) de l'effectif potentiellement couvert par la banque de conventions collectives du ministère du Travail.
4. Selon la banque de données du ministère, aucune convention collective n'est en vigueur en 2003 et en 2004 dans ce secteur.
5. Les données ne permettent pas d'établir une perspective salariale.

« L'Institut informe le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés régis par une convention collective du gouvernement, des commissions scolaires, des collèges et des établissements d'une part et de la rémunération globale des autres salariés québécois de toute catégorie qu'il détermine d'autre part.

Il publie, au plus tard le 30 novembre de chaque année, un rapport de ses constatations. »

Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998.

Ce rapport présente les constats de l'ISQ sur la rémunération des salariés. La première partie compare les salaires, les avantages sociaux et la rémunération globale des employés de l'administration québécoise avec ceux de l'ensemble des autres salariés québécois. La comparaison est aussi effectuée avec différents secteurs du marché du travail : privé, «entreprises publiques», universitaire et fédéral. Le point est également fait sur l'évolution des écarts de rémunération. La deuxième partie présente les tendances salariales pour l'administration québécoise et les divers secteurs de l'économie. Elle étudie le pouvoir d'achat des travailleurs et analyse les contextes économique et du marché du travail dans lesquels évolue la rémunération. De plus, elle rend compte des prévisions économiques et donne les perspectives salariales de l'Institut pour 2003 et 2004.

Avec les informations diffusées dans le cadre de ce rapport, les décideurs du Québec sont assurés de pouvoir compter sur des données et analyses facilitant leur prise de décision en matière de rémunération.

L'édition 2003 du rapport *Rémunération des salariés : état et évolution comparés* est disponible aux Publications du Québec et à l'Institut de la statistique du Québec, au prix de 37,95 \$ plus taxe.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
4^e trimestre 2003
ISBN 2-550-41720-8
ISBN 2-551-22402-0

© Gouvernement du Québec

Pour tout renseignement concernant le contenu du rapport, s'adresser à :

Direction du travail et de la rémunération
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College
Bureau 400
Montréal (Québec)
H3B 4J8

Téléphone : (514) 876-4384
Télécopieur : (514) 876-1767
Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

**Institut
de la statistique**

Québec

